

Fréthun

**Synthèse communale propre aux
inondations du territoire des pieds de
coteaux des Wateringues**



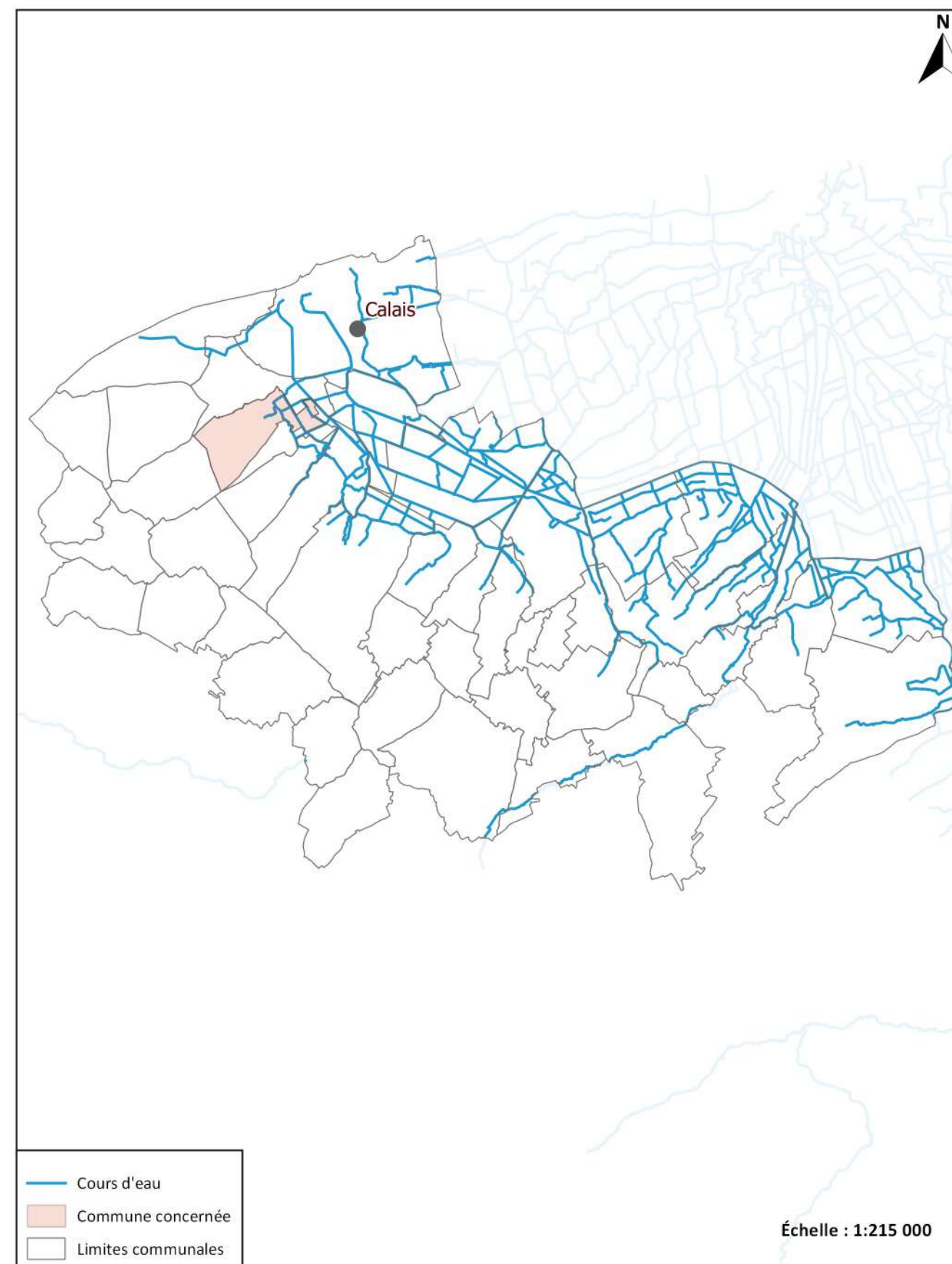
Le présent document constitue la synthèse, à l'échelle communale, des différentes phases de l'étude de l'élaboration du PPRI des pieds de coteaux des Wateringues.

Il s'agit donc du document évolutif qui s'enrichira au fur et à mesure de l'avancement de l'étude afin de synthétiser au mieux, à l'échelle de chaque commune, le fonctionnement hydraulique et le risque inondation en présence, que ce soit le risque de débordement ou de ruissellement.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

- Section I - Historique des inondations de la commune - où est présentée la partie historique du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;
- Section II - Enjeux et gestion de crise - où est présentée la partie enjeux du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;
- Section III - Cartographie et analyse du fonctionnement hydraulique - Une cartographie commentée et accompagnée de photographies présente le fonctionnement hydraulique en place à l'échelle du territoire communal ;
- Section IV - Cartographie et analyse de l'historique des inondations - Une cartographie commentée présente la localisation et la concentration des données historiques collectées à l'échelle du territoire communal.
- Section V - Cartographies des hauteurs de submersion, des vitesses d'écoulement et de l'aléa de référence.

Des sections supplémentaires compléteront ces synthèses lors des phases ultérieures de la présente étude.



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 17 juin 2015 en mairie de Fréthun

Participants :
M. Malfigan, secrétaire général de la mairie de Fréthun
M. Calvo, Prolog Ingénierie

Historique des inondations:

M. Malfigan indique qu'il est arrivé depuis 2009 à la mairie de Fréthun et qu'il ne relève pas d'inondation depuis. Il souligne que des travaux pour la gestion des eaux ont été réalisés.

À l'aide d'une recherche au sein des documents présents en mairie, il note trois phénomènes ayant été les plus importants, à savoir :

- décembre 1997 à janvier 1998 ;
- du 29 octobre au 8 novembre 2000, l'événement s'est étalé sur une dizaine de jours ;
- en août 2006, l'événement a duré trois jours.

M. Malfigan ne peut renseigner sur les dommages engendrés par l'inondation de 2006 à Fréthun.

Néanmoins, à l'aide de la demande de reconnaissance en catastrophe naturelle qui avait été refusée à la commune en 2000, il indique 11 470 F de dommages à Fréthun pour la dite inondation. Le poney club aurait été atteint - 40 cm d'eau dans les écuries - ainsi qu'une habitation située à l'est de la route de Nielles - 20 cm d'eau. Ces biens ont été pointés par M. Malfigan sur la carte. Il note que ces dégâts ont été engendrés par le débordement de la rivière d'Hames-Boucres.

M. Malfigan note que la gendarmerie a été inondée durant l'hiver 1997/1998, celle-ci est située au nord de la rue de l'allée des Charmes.

M. Malfigan indique que le centre équestre a été l'enjeu le plus inquiété en 2009 par la montée des eaux, même s'il n'a subi aucun dommage.

Le magasin Français localisé au nord de la route départementale 215 n'a plus été impacté depuis 1997/1998, des fossés ont été créés après l'événement le long de la route départementale 215 évitant une nouvelle inondation. M. Malfigan note que l'inondation de 1997/1998 a été accompagnée de coulées de boues. Cet événement a été suivi de la mise en œuvre d'une étude hydraulique retranscrivant l'ensemble des lieux impactés par les eaux, qui ont été indiqués par M. Malfigan sur la carte.

Enfin, M. Malfigan souligne qu'en novembre 2009, les eaux ont débordé à Fréthun n'engendrant aucune plainte de riverain. Seule une allée a été touchée, ayant été indiquée sur la carte, et les habitations la longeant étant surélevées n'ont pas été impactées. Mme le maire a indiqué à M. Malfigan qu'il y a eu (hiver 1997 probablement) 10 cm d'eau au niveau du rez-de-chaussée de la mairie. Le bassin de rétention des Argilliers récemment mis en place réduit la probabilité d'une nouvelle inondation de la mairie.

M. Malfigan note que jusqu'à 2006, aucun bassin n'était a priori opérationnel. Les inondations sont mieux contrôlées depuis la mise en place d'aménagements divers : noues, fossés, bassins de rétention.

Aucun repère de crue matérialisé n'est présent à Fréthun, et M. Malfigan indique qu'il ne dispose pas de gravure ou d'informations plus anciennes que celles relatives à l'événement de l'hiver 1997/1998.

M. Malfigan indique qu'il n'y a pas de problème particulier des réseaux d'évacuation des eaux à Fréthun. Il note par ailleurs que la commune dispose de la compétence pluviale, mais que la gestion des bassins de rétention a été transférée à la communauté de communes. Les principaux problèmes quant aux inondations se rencontrent maintenant quand les canaux sont pleins et que l'on ne peut pas évacuer vers le bassin des Chasses.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 17 juin 2015 en mairie de Fréthun

Participants :
M. Malfigan, secrétaire général de la mairie de Fréthun
M. Calvo, Prolog Ingénierie

Enjeux et gestion de crise:

À la connaissance de M. Malfigan aucune inondation n'a engendré de coupure téléphonique ou électrique à Fréthun. Il ne sait guère comment la mairie a été informée de la venue des événements à l'époque.

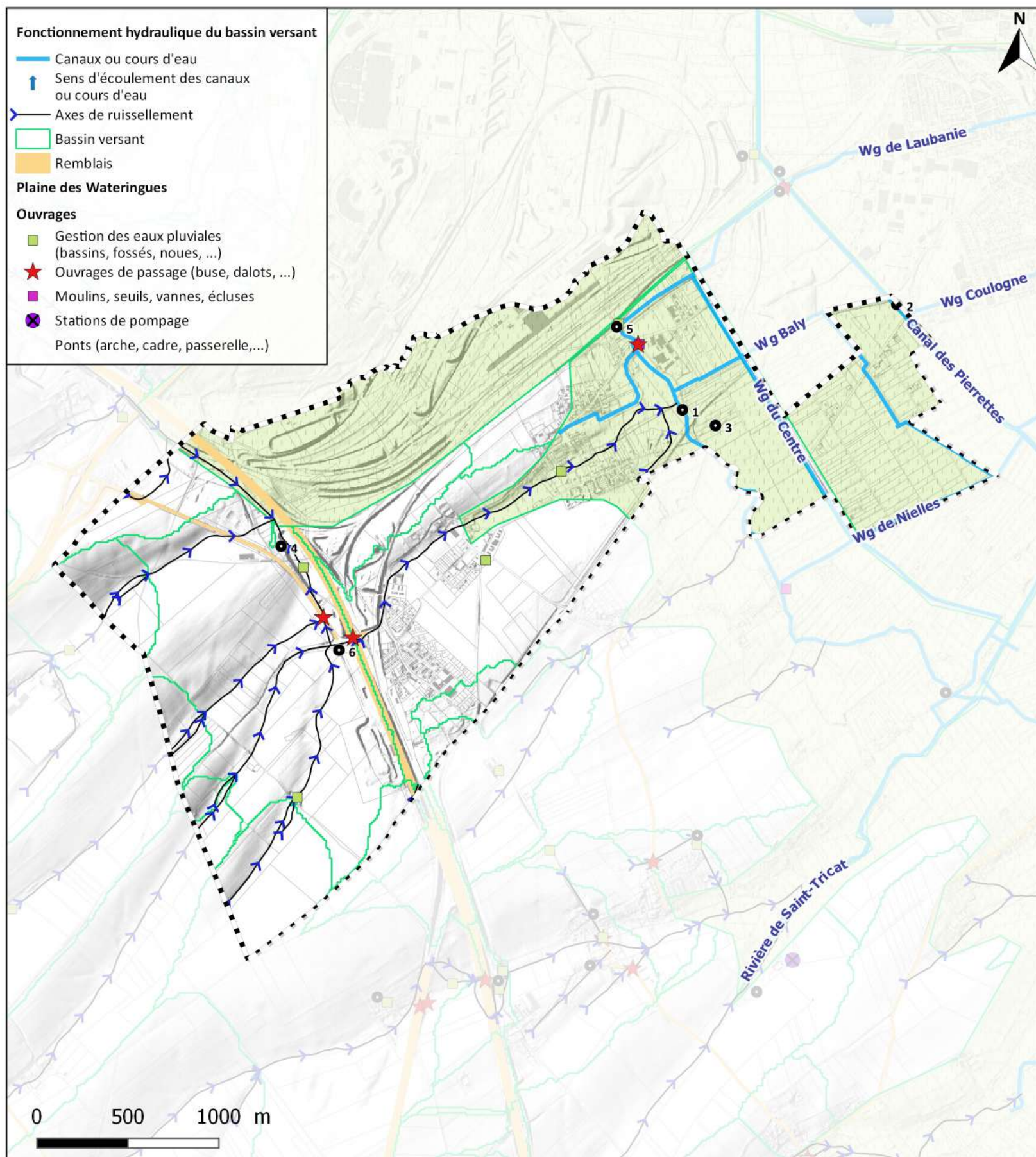
Le risque inondation est intégré au sein du PLU à l'aide de zones indicées « i » qui prescrivent la surélévation de 20 cm du premier plancher habitable par rapport au niveau de la route dans les zones inondables, ainsi que l'interdiction de la création de sous-sols.

En termes de gestion des eaux pluviales, la commune favorise l'infiltration à la parcelle.

M. Malfigan note que les bassins de rétention ainsi que les noues ont été curés en 2011/2012.

La commune dispose de trois projets urbains qui ont été indiqués sur la carte. Il s'agit :

- d'une Zone d'Activité Commerciale à l'ouest de la rue Principale ;
- d'un lotissement composé d'habitations au sud de la rue Principale ;
- d'une parcelle dont dispose la commune destinée à la vente et à l'implantation d'activités économiques à l'extrême nord de la commune.



La commune de Fréthun est traversée par plusieurs axes de ruissellement provenant de Bonningues-lès-Calais. Le bassin de rétention d'Eurotunnel (4) récupère une grande partie des eaux de ruissellement, à l'amont des voies SNCF. Ce bassin a un débit de fuite de 700 L/s rejeté dans la Rivière d'Hames (5). Une partie des eaux de ruissellement peut déborder sur la route au niveau du rond-point de la RD215 (6), passer sous les voies SNCF par ruissellement sur la route et rejoindre l'axe de ruissellement à l'aval des voies SNCF. Ce dernier traverse le centre-ville de Fréthun avant de rejoindre la plaine des Wateringues et la Rivière d'Hames (1).

La CCSOC a mis en place des bassins de rétention, ainsi que d'autres aménagements (fascines, bandes enherbées, ...), afin de lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols.

La partie est de la commune se trouve donc dans la plaine des Wateringues (3). Le secteur situé à l'Ouest du Wg du Centre est une zone d'accumulation recevant les eaux de ruissellement des coteaux, et drainée gravitairement par la Rivière d'Hames.

Le secteur, situé à l'Est du Wg du Centre est drainé gravitairement par le canal des Pierrettes (2). Il est topographiquement isolé du secteur précédent car le Wg du Centre forme une ligne de partage. Ainsi il ne subit pas les inondations par débordement de la Rivière d'Hames.



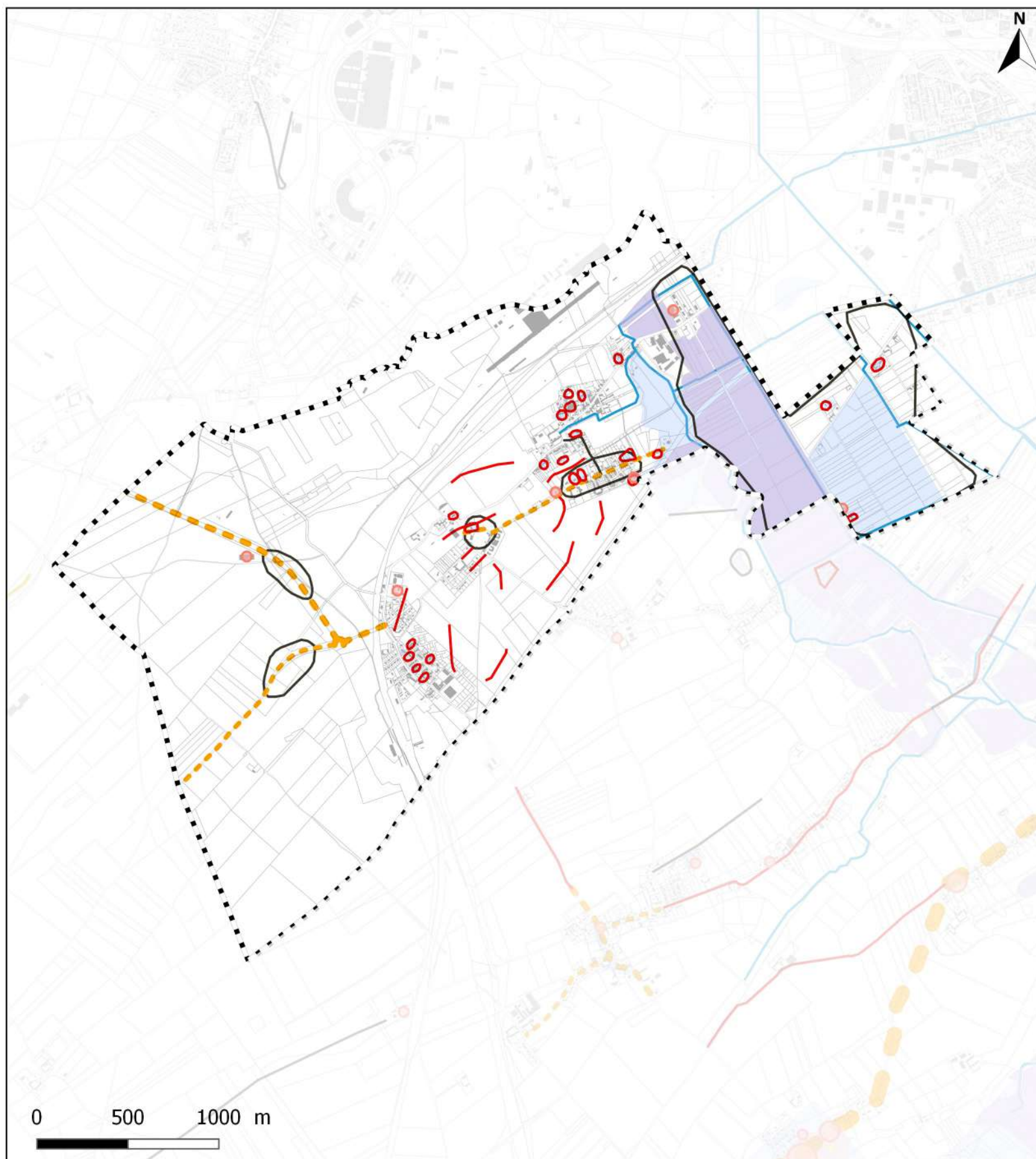
Rivière d'Hames (1)



Canal des Pierrettes (2)



Plaine des Wateringues (3)



De nombreuses données ont été collectées à Fréthun, quant aux inondations historiques ayant impacté le territoire communal. Avec près d'une dizaine d'événements recensés, d'octobre 1974 à novembre 2012, cette commune fait partie des plus concernées par le risque inondation au sein du bassin versant.

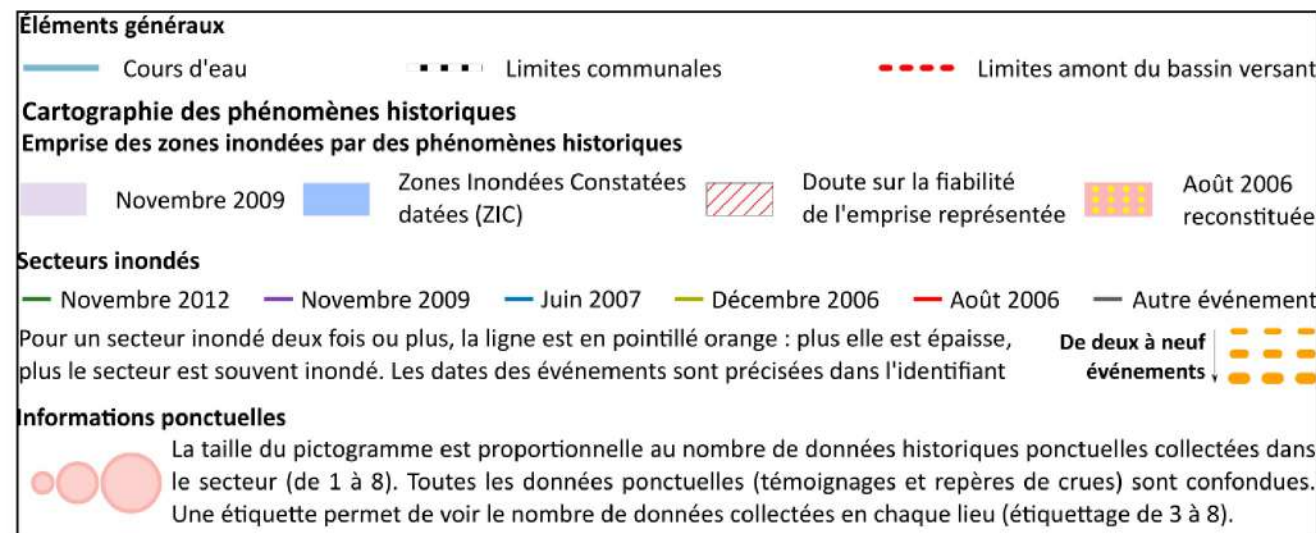
Au moins une habitation a été inondée en novembre 2000 le long de la route de Nielles, et une autre en décembre 1997 le long de la rue des Prairies.

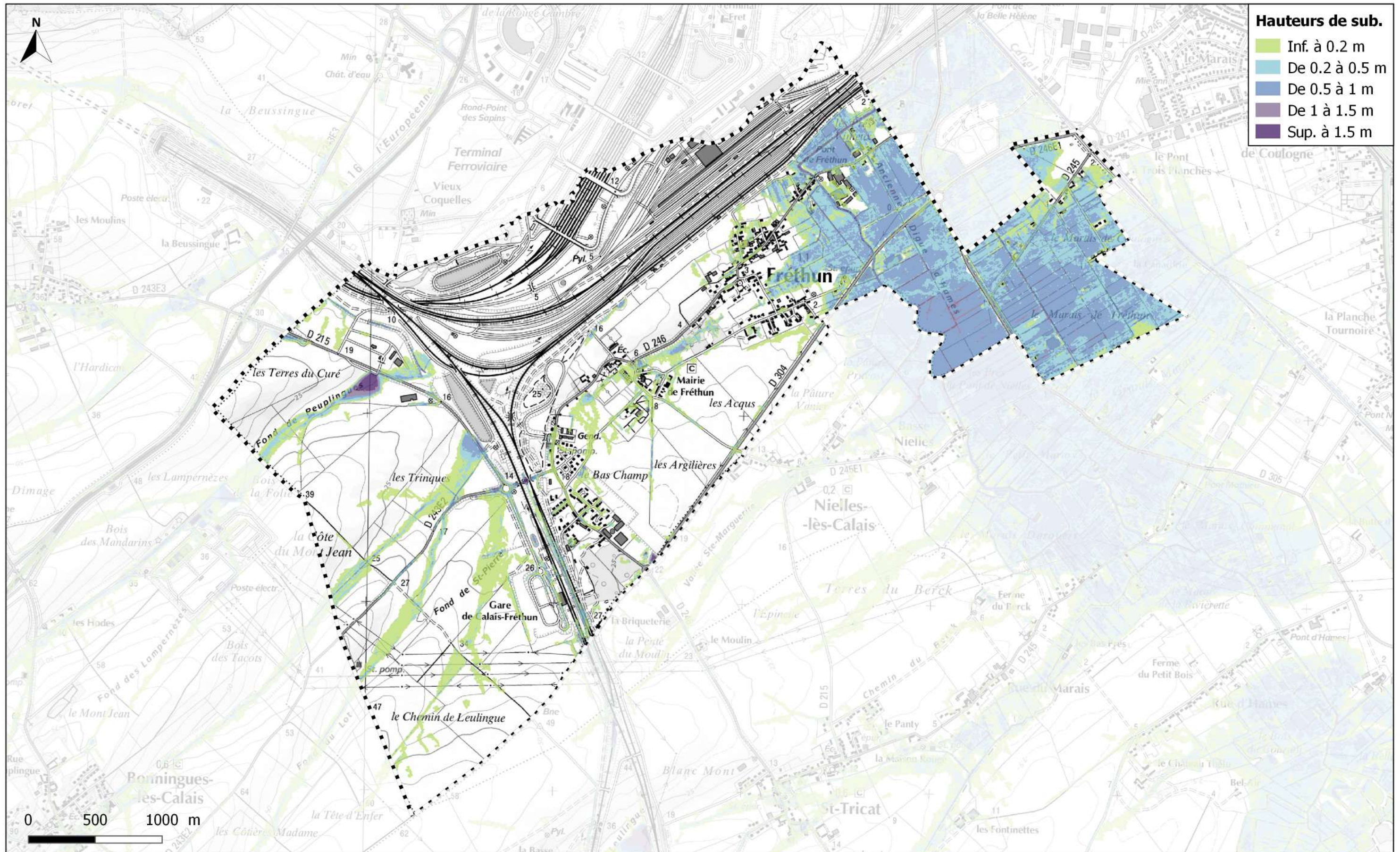
Du 29 octobre au 8 novembre 2000, un événement a touché le nord de la commune.

En août 2006, un événement a particulièrement impacté le centre de Fréthun, des parcelles bâties ont été atteintes par les eaux de part et d'autre de la rue Principale, ainsi qu'au nord de la voie ferrée. Des biens ont été inondés lors de cet épisode.

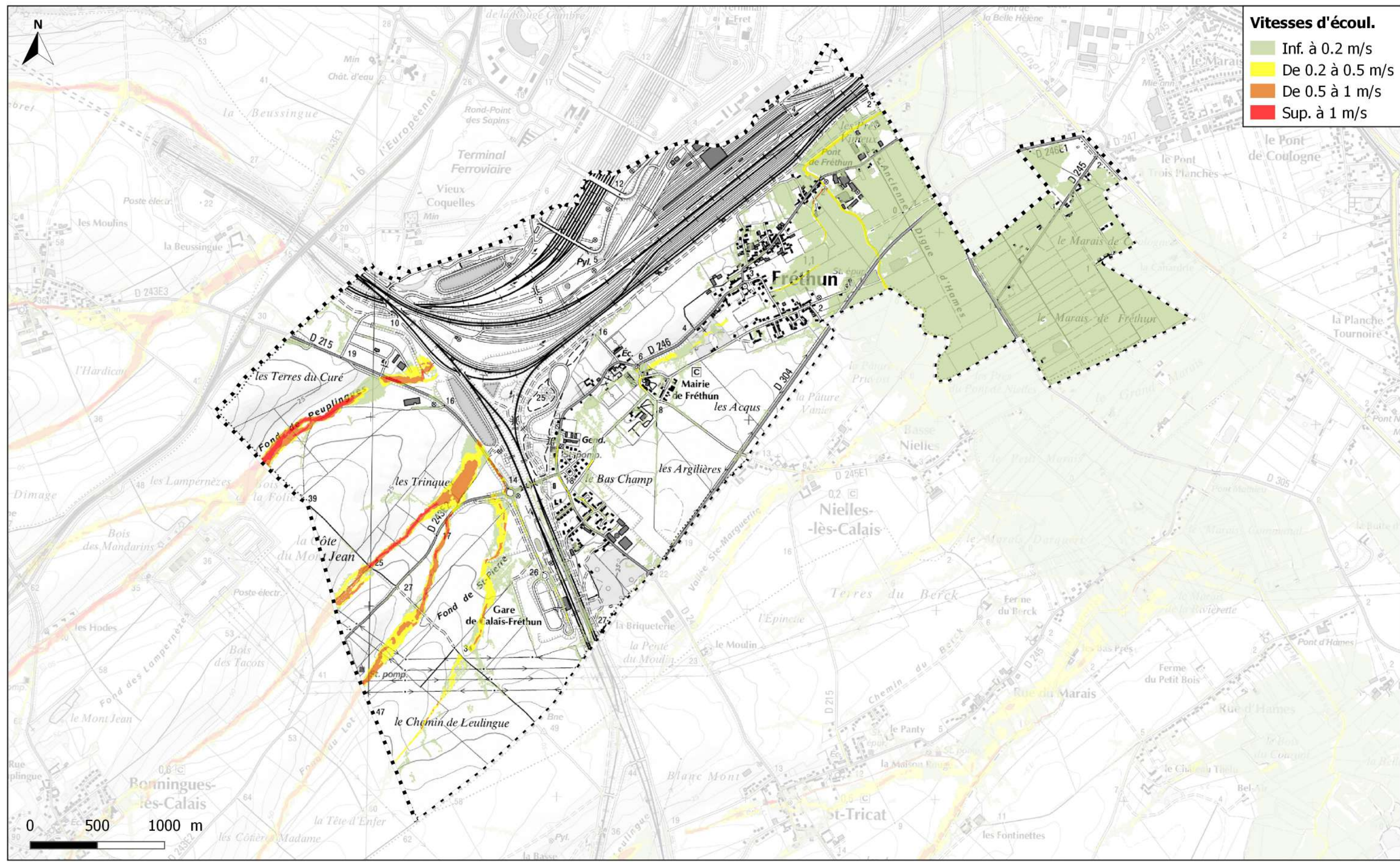
Ajoutons que les routes départementales 215, 243E2, et 246 ont été recouvertes par les eaux à plusieurs reprises.

Enfin, les zones inondées constatées (ZIC) et l'emprise inondée en novembre 2009, se concentrent au nord de la commune qui apparaît également fortement exposé aux inondations.

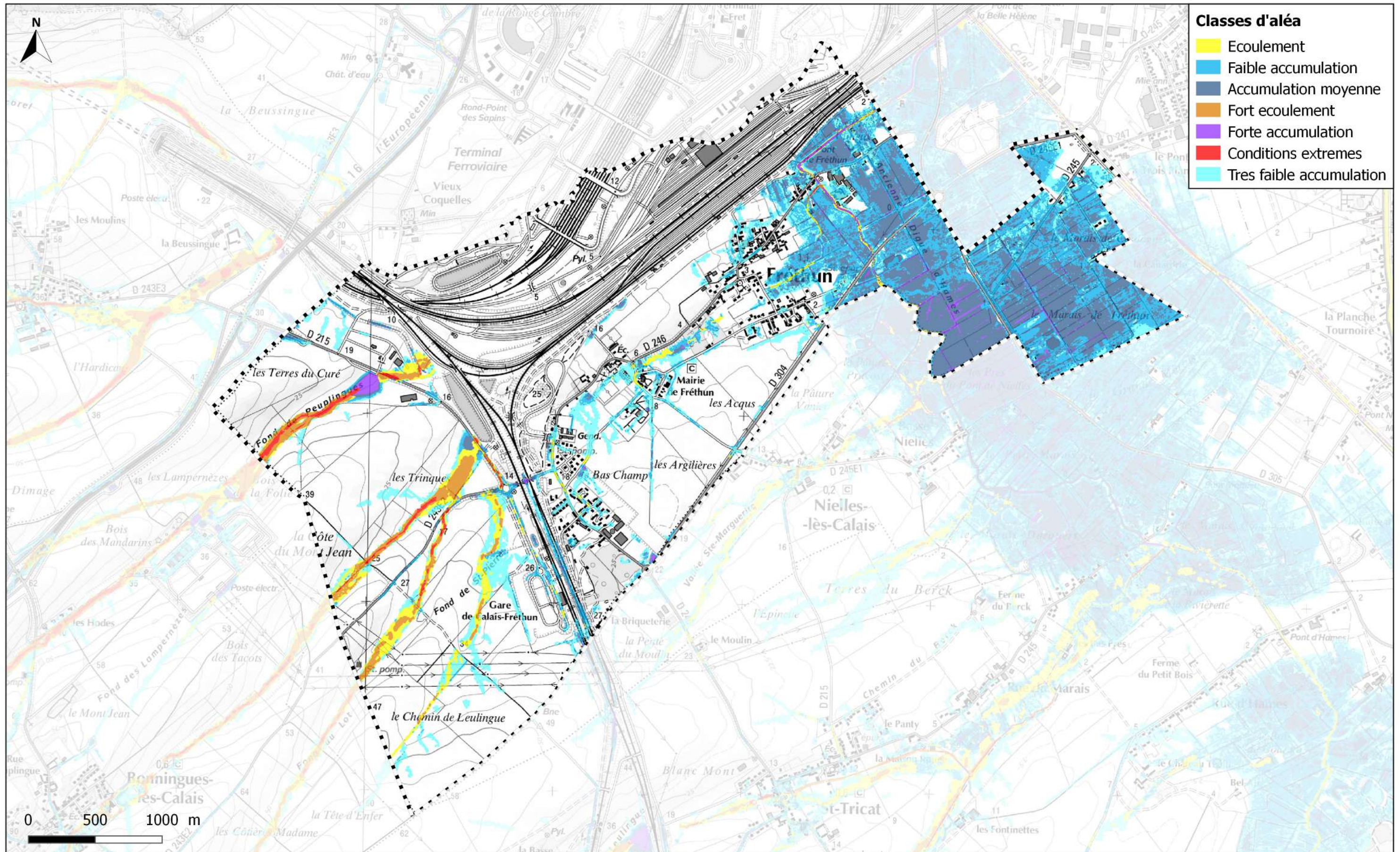




V - Cartographie des hauteurs de submersion



V - Cartographie des vitesses d'écoulement



Classes d'aléa

- Ecoulement
- Faible accumulation
- Accumulation moyenne
- Fort écoulement
- Forte accumulation
- Conditions extremes
- Tres faible accumulation

V - Cartographie de l'aléa